

Paris, le 24 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les résultats de l'assurance vie – février 2020

L'assurance vie bien campée sur ses deux jambes

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie a enregistré, selon la Fédération Française de l'Assurance, au mois de février, une collecte positive de 1,4 milliard d'euros soit deux fois plus qu'en janvier (0,7 milliard d'euros). Cette collecte nette est, en revanche, en retrait par rapport à celle de l'année dernière (3,1 milliards d'euros). Le mois de février est en règle générale un mois correct pour l'assurance vie. Aucune décollecte n'a été enregistrée lors de ces dix dernières années.

En février, les cotisations se sont élevées à 11,1 milliards d'euros contre 12,1 milliards d'euros le mois précédent. C'est également en retrait par rapport à février 2019 (12,4 milliards d'euros). La proportion des unités de compte dans la collecte brute a été de 39,6 % en février contre 33 % le mois précédent. Les ménages ont fortement plébiscité les unités de compte avant la chute des cours provoquée par la crise du coronavirus.

Les prestations versées par les sociétés d'assurance se sont élevées à 9,7 milliards d'euros en février contre 11,3 milliards d'euros en janvier. Ce montant est le plus faible constaté depuis le mois de septembre dernier (9,1 milliards d'euros).

L'encours des contrats d'assurance vie a atteint 1 776 milliards d'euros à fin février 2020, en progression de 3 % sur un an.

En ce début d'année, les ménages continuaient de placer leur épargne sur l'assurance vie, à un rythme modéré. La baisse du taux de rendement des fonds d'euros a eu peu d'incidence sur leur comportement. La relative modestie de la collecte peut s'expliquer par la nécessité de souscrire une certaine proportion d'unités de compte. Cette pression pouvait dissuader certains ménages. Malgré tout, avant la diffusion de l'épidémie en Europe, les épargnants semblaient accepter le jeu de la prise de risque avec une proportion plus élevée que dans le passé d'unités de compte. Sur les deux premiers mois de l'année, les unités de compte représentaient 36 % de la collecte totale contre une moyenne de 27 % en 2019. Cette récente montée en puissance des unités de compte, à un moment où les marchés étaient au plus haut, est susceptible de provoquer des désillusions avec l'accumulation des baisses enregistrées depuis le début du mois de mars. Les épargnants devront intégrer le fait que les unités de compte sont des placements de long terme.

La crise sanitaire devrait avoir de fortes conséquences sur la collecte de l'assurance vie. Avec le confinement, les épargnants ne peuvent pas accéder à leurs assureurs, à leurs conseillers en gestion de patrimoine, à leurs banquiers ou à leurs courtiers. Même si Internet permet de réaliser certaines transactions, cette situation devrait peser fortement sur la collecte de mars. Les rachats devraient être limités pour la même raison même si certains ont pu vouloir disposer rapidement de liquidités pour faire face à des échéances incontournables. Le krach financier devrait provoquer un fort repli de la collecte en unités de compte même si les épargnants auraient tout, au contraire, intérêt à les privilégier. La petite remontée des taux sur les obligations d'État constatée depuis le début de la crise est une mauvaise nouvelle pour les finances de l'État. En revanche, elle est positive pour les fonds euros si elle perdurait quelque temps.

L'évolution de l'assurance vie dans les prochains mois est, comme pour l'économie, difficile à prévoir compte tenu du nombre élevé des incertitudes. L'ampleur et la durée de la crise ainsi que l'évolution des prix et celle des différents actifs sont autant de facteurs qu'il faudra prendre en compte.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr